

Affaires courantes

M. Andre: Dalkeith. Le député pense que nous ne devrions pas permettre à la direction des postes d'exploiter un bureau à Dalkeith, que nous devrions imposer notre opinion politique supérieure aux postes.

Ce genre de demande est compréhensible, mais c'est le résultat de nombreuses décennies qui ont mené à la situation catastrophique des postes en 1983-1984, tandis que le déficit s'élevait à 500 millions de dollars. Songez-y sous l'angle de la politique économique et sociale. Songez à ces 500 millions de dollars passant des poches des contribuables aux usagers du service des postes.

Les recettes des postes proviennent du secteur privé dans une proportion de 80 p. 100, par exemple, les envois en masse, les cartes Visa, les factures de services publics et ainsi de suite. Ainsi, les contribuables subventionnaient les entreprises à raison de 500 millions de dollars par an.

Une voix: Permettez-moi d'en douter.

Une voix: C'est honteux!

M. Andre: Les néo-démocrates et les libéraux ne voient absolument rien de mal là-dedans. N'est-ce pas ce que les gouvernements sont censés faire? Pour eux, il s'agit d'un prix acceptable, afin de maintenir la pureté d'une société d'État. Qu'est-ce que 500 millions de dollars de deniers publics si cela peut permettre de conserver la pureté d'un système en vertu duquel c'est le gouvernement et non le secteur privé qui dirige.

Je voudrais demander aux députés néo-démocrates de relire le hansard; ils s'apercevront alors que leurs propres collègues ont déclaré que l'ingérence politique constituait le principal problème des postes canadiennes. Ils pourront voir dans des rapports de comités que Shirley Carr et Jean-Claude Parrot ont affirmé qu'il fallait laisser la direction administrer la Société. C'est pourquoi la Chambre a décidé, à l'unanimité, de transformer les postes en société d'État, afin de laisser les coudées franches à la direction. Eh bien, c'est ce que nous faisons.

Une voix: Et avec beaucoup de succès.

M. Andre: En effet, en 1984, le gouvernement s'est engagé auprès des administrateurs des postes à faire en sorte qu'ils ne soient pas soumis à des pressions politiques les empêchant d'agir à leur guise, à Dubuc par exemple ou à... je suis désolé, j'oublie sans cesse le nom de ce village.

Une voix: Dalkeith.

M. Andre: Merci. On ne peut gagner sur les deux tableaux.

Quelqu'un peut-il affirmer que les postes canadiennes ont commis une erreur dans telle ou telle ville? Bien sûr que si. Tout groupe de personnes, et chose certaine, une organisation comme les postes canadiennes, est appelé à commettre des erreurs. Je suis le premier à le reconnaître. Cependant, lorsqu'on compare les mesures positives que les postes ont prises aux erreurs qu'elles ont commises, on ne peut que conclure que, dans l'ensemble, leur bilan est extrêmement positif. La situation des postes à l'heure actuelle est nettement supérieure à ce qu'elle était dans le passé.

M. Boudria: Pourquoi voulez-vous vous en débarrasser alors, si les choses vont si bien que cela?

M. Andre: Le député de Glengarry—Prescott—Russell veut savoir pourquoi nous entendons privatiser les postes, si les choses vont si bien que cela. En anglais, il a utilisé le terme «good» plutôt que «well». C'est là l'influence des Américains qui ont complètement abandonné l'utilisation des adverbes. Nous utilisons toujours des adverbes au Canada et nous entendons continuer à le faire!

M. Boudria: Mon anglais n'est pas très bon, mais il est certes meilleur que votre français.

M. Andre: Votre anglais est bien meilleur que celui qu'on entend parfois à la télévision américaine et dont vous subissez l'influence.

La décision de privatiser les Postes canadiennes n'a pas encore été prise. Il est tout à fait faux de prétendre le contraire. Ce comité n'a pas proposé qu'on mette en vente dès demain des actions de la Société canadienne des postes. Il n'a pas fait cette proposition. Il a toutefois constaté—si seulement on se donne la peine de regarder la réalité en face—que les choses ont bien changé depuis les années 40 et 50, que la structure du service postal de cette époque ne convient plus aujourd'hui. Les temps changent, et changeront toujours.

• (1220)

Ces bureaux de poste ruraux, auxquels on attribue une quelconque influence mystique qui est déroutante même pour les habitants de ces régions, sont chose du passé. Aujourd'hui, qu'ils habitent à la ferme, dans une banlieue ou au centre-ville, les gens prennent leur voiture pour se